



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL Edition LORRAINE

ZONES NON AGRICOLE N°8 EDITION DU 06 JUILLET 2017

RETROUVEZ LE BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL SUR LE WEB :

site internet de la CRA Grand Est - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

site de la DRAAF Grand Est- <http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

site internet de la FREDON – <http://www.fredon-lorraine.com/fr/bsv.html>

Arbres et arbustes d'ornement

Couple ravageur/plante : *Bucculatrix thoracella* (Lépidoptère) sur tilleuls



Éléments de biologie : Microlépidoptère appartenant à la superfamille des Gracillarioidea comme la mineuse du marronnier, *Cameraria ohridella*. Se rencontre principalement en milieu urbain.

2 générations par an, un premier vol des imagos en mai-juin puis un second à partir de juillet-août.

Forme hivernante : chrysalide placée dans un cocon blanc au niveau des branches et du tronc.

Les œufs sont pondus sous les feuilles des arbres, la chenille se développe en mineuse de feuille dans un premier temps puis en consommatrice extérieure. Les mues s'opèrent à l'intérieur d'un cocon protecteur. Le papillon mesure généralement moins de 5 mm.



Photo de gauche : dégâts provoqués par la larve de *Bucculatrix* dans sa seconde phase de développement.

Photo de droite : imago de *Bucculatrix thoracella*.

Source : Ville de Metz.

Eriophyes leiosoma, acarien ériophydés.

Stade de développement observé : adultes et formes larvaires

Seuil de nuisibilité : non déterminé.

Dégâts observés — incidences : le feuillage des arbres atteints est rongé à l'intérieur du limbe.



Secteur d'observation : Metz.

Facteurs de risques : se développe également sur érables, marronniers d'Inde, aulnes, bouleaux, charmes, hêtres, sorbiers. D'autres espèces de *Bucculatrix* sp. existent et touchent d'autres arbres et arbustes. Bien que connu depuis plusieurs décennies, cet insecte semble se rencontrer de plus en plus fréquemment en France dans les zones urbanisées.

Prophylaxie — lutte biologique : ramasser les débris végétaux au sol entre juin et juillet et à partir de fin septembre. Effectuer un lavage du tronc et des branches des arbres pour expulser les formes hivernantes.

Couple ravageur/plante : pucerons sur pétunias retombants et autres fleurs annuelles principalement de la famille des Solanacées.



Éléments de biologie : diverses espèces peuvent affecter les Solanacées. Certaines possèdent des cycles de développement complexes ou réalisent leur cycle sur différentes plantes hôtes. Les pucerons sont notamment des vecteurs efficaces de maladies virales des plantes.

cf. <http://www6.inra.fr/encyclopedie-pucerons>

Stade de développement observé : tous les stades

Seuil de nuisibilité : non défini.

Dégâts observés — incidences : recroquevillement des tiges affectées, dessèchement du limbe des feuilles, production de miellat.

Secteurs d'observation : Ligny-en-Barrois, et, plus sporadiquement, sur l'ensemble de la région Lorraine.

Facteurs de risques : surfertilisation azotée.

Prophylaxie — mesures de lutte :

Réduire la fertilisation azotée.

Réaliser des lâchers de chrysopes ou de coccinelles (stade œufs ou larves en fonction du niveau d'infestation). Ces deux insectes prédateurs sont les plus généralistes envers de nombreuses espèces de pucerons.

Les larves de chrysopes sont actives dès 12 °C et celles de coccinelles au-dessus de 15 °C.

D'autres insectes auxiliaires prédateurs ou parasitoïdes existent.



Herbes indésirables : réflexion sur la gestion de l'herbe en pied d'arbres

Les herbicides conventionnels étant interdits d'emploi sur les espaces publics ouverts au public (cf. BSV ZNA n° 1, loi Labbé modifiée par l'article 68 de la loi de transition énergétique), en dehors des zones exemptées par l'usage de ces produits il est nécessaire de mettre en place de nouvelles logiques et pratiques d'intervention. Il existe des produits à action herbicide homologués comme produits de biocontrôle et donc autorisés à l'emploi là où les produits phytosanitaires conventionnels ne le sont plus. cf. liste des produits de biocontrôle : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2017-289/>

Quelles méthodes peuvent être mises en place sur cet espace où la végétation spontanée du pied d'arbre est gérée avec un rendu à l'esthétique discutable ?



Pied d'arbre où l'herbe indésirable pousse de façon spontanée. La maîtrise de celle-ci est peu fréquente. Source : C. SOMMER — FREDON Lorraine.



Pied d'arbre où l'herbe indésirable pousse de façon spontanée. La maîtrise de celle-ci plus fréquente encourage le tallage des graminées. Source : FREDON Lorraine.

1^{re} étape : quel niveau de tolérance vis-à-vis de l'herbe en milieu urbain est-on prêt à accepter et faire accepter ? Cherche-t-on à éliminer la végétation ou à la rendre la moins disgracieuse possible ?

2^{de} étape : anticiper le développement de l'herbe au moment de la conception du projet de plantation. Quel esthétisme est attendu ? Quelles sont les contraintes du milieu ?

Pour cela, plusieurs critères sont à prendre en compte notamment lorsqu'il s'agit de valoriser un aménagement déjà en place :

- Espèce plantée (certaines essences ne supportent ni plantations à leur pied ni revêtements imperméables), dimensions de la fosse et de l'arbre, âge de l'arbre, présence d'une grille d'arbre, hauteur du substrat par rapport au revêtement de voirie...
- Situation en milieu urbanisé, fréquentation du lieu...
- Rendu esthétique souhaité...



3e étape : après avoir défini les contraintes liées à l'espace, la fréquentation et l'espèce plantée, les solutions suivantes peuvent être envisagées :

– utilisation d'un paillage organique, c'est l'une des solutions à favoriser. En effet, en plus d'avoir le choix parmi plusieurs matériaux, cette solution va améliorer la structure et la fertilité du sol. Par contre, comme pour la solution suivante, la fosse d'arbre doit être suffisamment décaissée pour pouvoir accueillir une épaisseur de paillage suffisante.

- utilisation d'un paillage minéral, cette solution nécessite souvent la mise en place d'une bâche afin que les matériaux minéraux ne se mélangent pas avec le substrat de la fosse et que la pousse de l'herbe soit réduite. L'utilisation de ces matériaux réduit en principe la présence de déjections canines.



Pied d'arbre planté de bambous nains et recouvert de paillage à base de copeaux de bois. Source : FREDON Lorraine.



Pied d'arbre paillé avec de l'ardoise.
Source : FREDON Lorraine.

- végétalisation du pied d'arbre par enherbement, par plantation de vivaces ou arbustes. Cette technique nécessite que cette option ait été prise en compte au moment de la plantation. En effet, sur les pieds d'arbres plantés depuis plusieurs années, le développement racinaire et les qualités du sol ne permettent pas toujours la plantation a posteriori.





Exemples de plusieurs pieds d'arbres végétalisés avec soit des plantes couvre-sol, soit un mélange fleuri, soit des plantes annuelles ou encore des arbustes.
Source : FREDON Lorraine.

- utilisation de revêtements perméables à base de stabilisé, résines ou bitumes.



Photo de gauche : pied d'arbre recouvert d'une résine gravillonnée.

Photo de droite : pied d'arbre couvert d'un paillage organique lié avec une résine.

Attention à prévoir un espace suffisant au niveau du tronc pour la croissance de l'arbre.

Source : FREDON Lorraine.

- dans le cas de grille d'arbre, du paillage organique peut également être ajouté. Attention, l'utilisation de particule de paille sous forme de bouchon type pellet peut provoquer le soulèvement des grilles d'arbres si le produit est apporté en quantité trop importante.





- Élimination régulière de la végétation disgracieuse par utilisation d'une débroussailleuse à rotofil. Cette technique occasionne de nombreuses projections et peut abimer la base du tronc de l'arbre si cela est réalisé sans précautions. Des débroussailleuses à faibles projections munies de lames oscillantes sur le principe d'un taille haie sont disponibles sur le marché. Ces appareils permettent également de réduire le risque de blessure au niveau du tronc.

Ressource bibliographique complémentaire : Trees and Design Action Group and Chartered Institution of Highways and Transportation and Institution of Civil Engineers. Arbres en milieu urbain, Guide de mise en œuvre, Londres 2014. Ed. française, VAL'HOR, Paris, 2016.

Téléchargement : <http://www.tdag.org.uk/arbres-en-milieu-urbain.html>

Indicateurs de risques

Ces indicateurs ont pour but d'affiner l'analyse de risque en espaces verts. Lorsque l'agresseur touche une plante qui peut également avoir une fonction nourricière (exemple : arbres fruitiers, pour complément d'information consulté le BSV de la filière appropriée), seul l'aspect ornemental est ici pris en compte. L'agressivité est comparée par rapport à une plante saine et, en pleine vitalité, indemne de toute faiblesse et exposée dans des conditions environnementales saines et optimales.

Fréquence	
F	Répandu : qualifie les espèces communément observées sur l'ensemble du territoire lorrain.
F	Commun : qualifie les espèces observées régulièrement, mais pas partout (fréquemment localement) par le réseau d'observateur.
F	Rare : qualifie les espèces peu communes, observées occasionnellement.
Agressivité	
A	Élevée : Le ravageur peut tuer les plantes saines ou les endommager durablement dans un délai relativement bref. Il n'est pas forcément la cause directe des dégâts (ravageur secondaire).
A	Moyen : Le ravageur n'est normalement pas apte à tuer la plante ou à fortement dégrader sa vitalité sauf en cas d'exposition prolongée ou de facteurs aggravants.
A	Faible : Le ravageur n'a pas d'influence négative significative sur la survie de la plante. Le ravageur cause essentiellement des dommages esthétiques. Il peut cependant être vecteur de maladies.

BULLETIN N°8 - EDITION DU 06 JUILLET 2017

Situation globale en ZNA :

Ce tableau présente une synthèse générale du niveau de risque observé vis-à-vis des maladies et des ravageurs. Il sera actualisé dans chaque bulletin afin de vous permettre de suivre l'évolution du risque d'une semaine à l'autre.

Situation	Ravageurs, maladies	Précisions
	Acariens	
	Chenilles/Lépidoptères	Chenille processionnaire du chêne
	Coléoptères	
	Corvidés/Étourneaux	
	Herbes indésirables/invasives	Alternance chaleur et pluie favorable à la germination des graines
	Hétérosporiose de l'iris	S'observe également sur hémérocalle
	Insectes xylophages	
	Limaces/escargots	
	Maladies des buis	
	Maladies des gazons	Dollar Spot : tâches présentent mais non actives
	Maladies des rosiers	Principalement l'oïdium
	Maladies sur le feuillage des ligneux	
	Maladies sur le feuillage des herbacées fleuries	
	Mineuses des feuilles et tiges	
	Mineuses du marronnier	
	Oïdium	Berbéris, érables planes, fusains d'Europe...
	Othiorynques	
	Pucerons	Situation assez variable
	Pyrale du buis	
	Taupes et campagnols	
	Tenthredes	
	Tigres du platane	
	Tipules	Peu présents
	Vers de terre	

Légende :	
Dégâts nuls	
Dégâts faibles	
Dégâts modérés	
Dégâts importants	

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre d'Agriculture Grand Est.

Rédaction : FREDON Lorraine

Avec la participation, de gestionnaires de parcs publics et privés, de serres municipales, de golf, de professionnels du paysage, de l'Arexhor Grand Est et le SRAL Grand Est (DRAAF).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles d'un réseau de parcelles suivies par ces partenaires : il donne une tendance de la situation sanitaire dans la région, mais celle-ci ne peut être transposée telle quelle. La Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les professionnels de la filière pour la protection de leurs végétaux.

Pour tous renseignements, contacter :

Charlie SOMMER – Animateur Filière Zone Non Agricoles – FREDON Lorraine – 03.83.33.86.70

François-Xavier SCHOTT – Animateur Inter-Filières – Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est - 03.83.96.85.02